

Il sera procédé le JEUDI 11 AVRIL 2024 à 08H30 à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT DENIS, au palais de justice sis 05 Avenue André MALRAUX - 97400 SAINT-DENIS (REUNION), à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'enchères de l'immeuble ci-après désigné : DESIGNATION :

Sur le territoire de la Commune de la POSSESSION (REUNION), un ensemble immobilier dénommé « LA RESIDENCE LA CORNICHE » édifié sur les parcelles de terrain figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section BL - N° 83 - Lieudit : 41 rue du 20 décembre 1848

Contenance : 00ha 11a 24ca Section BL - N° 84 - Lieudit : 41 rue du 20 décembre 1848

Contenance : 00ha 10a 21ca

LE LOT NUMERO CINQUANTE DEUX (52) :

Dans le bâtiment B, premier étage, un appartement composé de trois pièces principales comprenant un séjour, deux chambres avec placard, une cuisine, une salle de bains, un

---

W-C, un dégagement, deux varangues, d'une surface habitable de 68,09 m<sup>2</sup> et d'une surface totale de 87,71 m<sup>2</sup>, portant au plan de commercialisation le numéro 32 et portant au plan de commercialisation le numéro 29.

Avec les deux cent quarante-trois/dix millièmes (243/10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO SOIXANTE QUATRE (64) :

Dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée, un emplacement de stationnement d'une surface de 11,50 m<sup>2</sup>, portant au plan de commercialisation le numéro 66.

Avec les neuf dix millièmes (9/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les deux/millièmes (2/1000èmes) des parties communes particulières du bâtiment B. Tel que lesdits biens existent, se pour- suivent et comportent, avec tous les immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception ni réserve.

Etant précisé que l'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick VALERY, Notaire à SAINT PIERRE (REUNION), le 12 octobre 2006 dont une copie a été publiée au service chargé de la publicité foncière de SAINT DENIS (REUNION), le 16 novembre 2006, sous les références volume 2006 P n°7744.

A LA REQUETE DE :

Société EOS FRANCE, société par actions simplifiée, au capital social de 18.300.000,00€ immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le n°488 825 217, dont le siège social est situé 74 rue de la Fédération à PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Agissant, en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022, en qualité d'entité chargée du recouvrement pour le compte du Fonds Commun de Titrisation FONCRED V représentée par sa société de gestion FRANCE TITRISATION, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 353 053 531, ayant son siège social sis 1 Boulevard Haussmann - 75009 - PARIS,

Venant aux droits, en vertu d'un contrat de cession de créances en date du 03 août 2022 conforme au Code monétaire et financier, de la SOCIETE GENERALE, société anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le n°552 120 222, ayant son social sis 29, boulevard Haussmann - 75009 - PARIS. CREANCIER SAISSANT

Ayant pour avocat plaidant, la SELARL Gaëlle JAFFRE-Mikael YACOUBI, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital social de 7.500,00€, inscrite au Barreau de SAINT PIERRE (REUNION), immatriculée au RCS de SAINT PIERRE (REUNION) sous le n° 444 255 129 N° Gestion 2003 D1, ayant son siège social sis au 29 rue Augustin Archambaud - 97410 - SAINT PIERRE (REUNION), représentée par son gérant en exercice Maître Mikael YACOUBI (Tél. + 33 02.62.96.30.26/Fax. 02.62.25.94.64/courriel : avocat@jaffre.re).

Ayant pour avocat postulant et faisant élection de domicile en son cabinet, la SAS GERY-SCHAEPMAN, société par actions simplifiée, au capital social de 23.200,00€, société d'avocats inscrite au Barreau de SAINT DENIS (REUNION), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT DENIS (REUNION) sous le n° D 449 441 989, ayant son siège social au 12 rue Labourdonnais - 97400 SAINT DENIS (REUNION), représentée par son gérant en exercice, Monsieur le Bâtonnier Guillaume CHASTENET de GERY PELLEVOISIN, domicilié en cette qualité audit siège, laquelle est constituée pour la requérante et à qui pourront être notifiés tous les actes relatifs à la présente saisie immobilière (courriel : contact@gery-avocats-associes.com/Tél. 02.62.20.11.20).

SUR LA MISE A PRIX DE : 60.000,00€ (SOIXANTE MILLE EUROS) hors frais et charges. CETTE ADJUDICATION aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente déposé le 28 août 2023 par Monsieur le Bâtonnier Guillaume CHASTENET de GERY PELLEVOISIN, Avocat à la Cour, au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de SAINT DENIS (REUNION) où il peut être consulté ainsi qu'aux cabinets de la SAS GERY-SCHAEPMAN (Tél. 02.62.20.11.20) et de la SELARL Gaëlle JAFFRE-Mikael YACOUBI (courriel : avocat@jaffre.re).

Pour tous renseignements, il convient de s'adresser à la SAS GERY-SCHAEPMAN, à la SELARL Gaëlle JAFFRE-Mikael YACOUBI et au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT DENIS (REUNION).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SAINT DENIS (REUNION).

VISITE DU BIEN :

La visite du bien aura lieu le mercredi 03 avril 2024 de 14 heures à 16 heures par le ministère de la SCP PUEYO-MOUTON, société de commissaires de justice située à SAINT PIERRE (REUNION), 5, rue de la Charité, dont il conviendra de se rapprocher directement

---

(Tél. 02.62.25.10.35).